



Cannes-Écluse, le 17 décembre 2013

Paul ANDREINI  
Maire de Cannes Ecluse

A

L'ensemble de la population

Le conseil municipal réuni le 17 décembre 2013 à 19h15 sous la présidence du maire, Monsieur ANDREINI, a :

- Approuvé la convention Gaz de France pour l'installation et l'hébergement de télélevé en hauteur,
- Approuvé le contrat Gaz de France centre de loisirs,
- Approuvé la convention Ecole Multisports,
- Approuvé la DM Budget 2013,
- Approuvé la rétrocession de concession cimetièrre,
- Approuvé l'acquisition terrain en zone d'activité,
- Approuvé l'acquisition parcelles Fort Vendrest,
- Approuvé le remplacement du véhicule Jumper, service technique,
- Approuvé le traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme par la Communauté de Communes des Deux Fleuves.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Maire,  
Paul ANDREINI

